



Peut on licencier en longue maladie

Par **NUCCI**, le **28/08/2010** à **16:56**

Bonjour,

je suis actuellement en arrêt maladie depuis 9 mois pour dépression. j'ai bientôt 18 ans d'ancienneté dans ma société. Celle-ci fait partie de la convention de la métallurgie et fait partie d'un grand groupe.

je souhaiterais savoir si on peut me licencier en étant en maladie et si ou au bout de combien de temps et sous quelles conditions.

Dans l'attente de votre réponse.

SALUTATIONS.

Par **P.M.**, le **28/08/2010** à **18:33**

Bonjour,

Je n'ai pas vérifié à la convention collective car il faudrait déjà que vous indiquiez celle applicable territorialement mais, sur le principe, l'employeur, s'il invoque une désorganisation de l'entreprise et la nécessité de vous remplacer définitivement peut vous licencier après respect de la procédure si la maladie n'est pas professionnelle après un certain temps d'absence qui dans votre cas peut être atteint...

Par **Cornil**, le **28/08/2010** à **22:34**

Bonsoir Nucci

Encore faudrait-il, non seulement que l'employeur "invoque" la désorganisation de l'entreprise, mais qu'il la prouve.

Un arrêt de 9 mois, laissant largement la possibilité à l'employeur de recourir à des CDD ou intérim pour te remplacer, me paraît quant à moi largement insuffisant pour cela.

De nombreux arrêts de jurisprudence restreignent la possibilité de licenciement d'un salarié en arrêt-maladie pour cause de "désorganisation de l'entreprise", je les ai sous le coude, pour répondre à la polémique que certainement pmtedforum ne manquera pas d'engager suite à ma réponse.

Bon courage et bonne chance à toi.

Cornil : Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bienveillant du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Ne répond plus du coup activement sur ce forum (vu les insultes non supprimées par l'administrateur et les abus de certains "superviseurs" modifiant ou supprimant mes messages) surtout avec la mention "membre du club", qui lui a été imposée, mais uniquement sur les réponses lui paraissant trop erronées ou trop incomplètes.

Par **P.M.**, le **28/08/2010** à **22:45**

Vous tenez donc à répondre d'une manière uniquement polémique sans apporter le moindre élément concret alors que j'ai situé ma réponse sur le principe et que vous envisagez même la réponse que je suis seulement susceptible de faire...

J'en suis désolé pour l'Administrateur de ce site, largement attaqué, lui aussi, par la signature de cet énergumène mais je ne peux que recommander à l'intéressé(e), pour une prise en compte sereine de sa situation, de l'exposer sur le forum indiqué en signature...

Par **Cornil**, le **28/08/2010** à **23:06**

Et repub pour le forum de PM, largement explicité cette fois dans le corps du message! On constatera que je ne faisais que donner mon avis contraire, dans le cas d'un éventuel licenciement pour "désorganisation de l'entreprise" suite à une absence-maladie de 9 mois après 18 ans d'ancienneté dans une société "faisant partie d'un grand groupe", à l'avis de PM : "peut vous licencier après respect de la procédure si la maladie n'est pas professionnelle après un certain temps d'absence qui dans votre cas peut être atteint..."

Mais comme d'habitude, PM répond à un avis contraire par des insultes : "énergumène".
Bis, centum, non placent!

Par **P.M.**, le **28/08/2010** à **23:12**

Mais pourquoi donc, lâche que vous êtes, avez-vous supprimé votre signature...
Mais bien sûr vous allez en créer une autre qui apparaîtra sur tous vos messages...
Quant à la réponse dans le corps du message, ça c'est dans vos délires...
Il vous suffit de répondre sans me citer et envisager ce que je vais dire...

Par **Cornil**, le **28/08/2010** à **23:25**

PM est tellement précipité à m'insulter qu'il n'attend même pas les réponses. à des élucubrations identiques sur autres messages

Sur un échange précédent, il y a qq minutes j'avais indiqué "Mais j'attends de pied ferme la réponse de l'administrateur à ta demande de mon bannissement de ce forum!

Tout le monde aura pu constater que si sur un échange, il m'arrive sauf oubli de signaler à ma première réponse les informations que je pense utiles me concernant, je ne le fais plus jamais à mes réponses ultérieures. "

Quant à la citation de pub dans le corps du message, voir ci-dessous (avant que PM ne modifie son message): "mais je ne peux que recommander à l'intéressé(e), pour une prise en compte sereine de sa situation, de l'exposer sur le forum indiqué en signature..."

Je répète que pour moi, sans aucune polémique, ni insultes, je n'ai fait que donner un avis différent du sien, ce qu'il ne supporte pas, comme le savent tous les "vieux routiers des forums"!

La suite au prochain numéro de PM...

Par **P.M.**, le **28/08/2010** à **23:43**

Il n'y aura pas de réponse car comme je vous l'ai déjà et que je me plais à répéter : mieux vaut céder à l'âne plutôt que l'âne vous cède...

Par **Cornil**, le **29/08/2010** à **16:11**

Et voilà le numéro suivant de PM: de nouvelles insultes!

Bon, Nucci, je t'ai donné mon avis, si tu veux des éléments complémentaires, je suis à ta disposition sur cet échange.

Bon courage et bonne chance.

Par **laureline691**, le **30/08/2010** à **13:10**

Et bien , et bien , Cornil vous êtes un menteur !!!!!

Il suffit de parcourir les forum que vous écumez , en tant que vieux routier , pour constater que votre signature est présente sur TOUS vos messages ... du premier au dernier .

Peut être pouvez vous appeler votre alter égo féminin pour nous prouver le contraire ... lol

La suite au prochain numéro des muppets non ???

Par **Cornil**, le **30/08/2010** à **14:20**

Laureline tu es une menteuse.

Là où je n'utilise pas la signature automatique, soit parce qu'elle n'existe pas sur ce forum , soit parce que j'ai fait ce choix (comme ici) , on peut vérifier que je ne la mets qu'au premier message d'un échange.

Pas besoin d'appeler quiconque, même pas Milou qui voit cela tous les jours.

Là où bien sûr il y a signature automatique, impossible de l'enlever des messages ultérieurs. Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose, c'est votre habitude, toi et ton alter ego de PM.

Et d'encombrer inutilement les forums d'insultes à mon égard.

Au point même de s'inscrire pour cela.

Par **laureline691**, le **30/08/2010** à **20:38**

Ben Milou va être content d'apprendre qu'il est votre alter égo au féminin !!!!

Je n'ai pas d'alter égo ... Pm est bien plus savant que moi .

Je ne suis pas une menteuse ... seul vous savez pourquoi vous maintenez ou pas votre signature au fil des messages comme ici par exemple <http://www.voslitiges.com/forum.html>

Par **Cornil**, le **30/08/2010** à **22:31**

Bla bla, uniquement pour refaire un coup de pub!

Que ne ferait-on pas pour cela, mais à mon avis, MAUVAISE pub!

Sur le forum cité, en lien en plus, encore une infraction de la netiquette, j'ai une signature automatique clairement distincte du corps du message . CQFD!

Par **pepelle**, le **31/08/2010** à **02:22**

Laureline, que tu sois moins savante que PM, c'est vraiment pas dur, t'es moins savante qu'un paquet de gens, figures toi. Ton rôle se limite à venir insulter et agresser Cornil ou moi que tu qualifies d'alter égo. Tu n'as pratiquement jamais de réponses juridiques à apporter aux internautes, tu joues les mise en valeur du mégalo-parano

Comme déjà dit, va faire mumuse sur ton forum perso et arrête de spammer !

Par **oueww**, le **31/08/2010** à **04:04**

Mais bien sûr vous allez en créer une autre qui apparaîtra sur tous vos messages...[Nike TN](#) | [TN Requin](#) | [Tn requin](#) | [Nike TN](#) | [Nike Ninja](#)

Quant à la réponse dans le corps du message, ça c'est dans vos délires..

Par **P.M.**, le **31/08/2010** à **08:34**

Bonjour,

Mais "pepelle le jonc" porte bien son pseudo quand elle m'attaque en se prenant pour une psychanalyste même quand je n'interviens pas ou plus...

Au fait elle sera sûrement très intéressée par la nouvelle présentation du forum figurant dans ma signature...

Par **laureline691**, le **31/08/2010** à **11:56**

Bonjour,

Entre bla bla et l'agité du bocal je vois que LF a ses aficionados !!!
Je rigole à lire qu'être l'alter ego de Cornil est une insulte .

Bon il semble que la dadame a passé de mauvaises vacances quoique son côté peau de vache doit être inné .lol . Vos élèves ne doivent pas tous devenir avocat .
Cordialement,

Par **pepelle**, le **31/08/2010** à **12:55**

Attention PM, tu deviens aussi vulgaire que moi ...toi qui te fais le pourfendeur des bonnes manières

Pour ta nouvelle présentation, il faudrait déjà que j'ai vu l'ancienne ...Et je ne vois pas ce qui peut m'intéresser dans ta nouvelle présentation (ou alors j'ai zappé quelque chose ?) Tu voulais juste faire encore un peu plus de pub pour ton forum dans ce message ?

Par **laureline691**, le **31/08/2010** à **13:11**

Bonjour,

Non, impossible d'être aussi vulgaire ...
Bien cordialement,

Par **Cornil**, le **31/08/2010** à **23:59**

Bonsoir Nucci

Ne tiens pas compte, pour ce qui te concerne des polémiques , même justifiées par les agissements de certains, mais qui te concernent pas.

Je te répète: je t'ai donné mon avis et suis à ta disposition pour éléments complémentaires.
Bonne chance et bon courage.

Par **P.M.**, le **01/09/2010** à **12:32**

[citation]Pepelle : Attention PM, tu deviens aussi vulgaire que moi ...toi qui te fais le pourfendeur des bonnes manières
Pour ta nouvelle présentation, il faudrait déjà que j'ai vu l'ancienne ...Et je ne vois pas ce qui peut m'intéresser dans ta nouvelle présentation (ou alors j'ai zappé quelque chose ?) Tu voulais juste faire encore un peu plus de pub pour ton forum dans ce message ?
[/citation]
Quand c'est nécessaire, je pourrais adopter le même langage de la charretière ou du gardien de cochons que vous rejoignez dans le tutoiement imposé, mais ce n'est pas le cas...
Pour la présentation de ce si beau forum, vous aviez prétendu vous y être rendue et aviez critiqué la présence de vignettes, pour vous, intempestives...
Il est prouvé donc simplement que son Administrateur est à l'écoute de tous, même des plus vulgaires...

Par **aliren27**, le **01/09/2010** à **13:23**

bonjour PM

je croyais que vous deviez quitté le forum ou retirer ta signature, qu'en est-il ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **01/09/2010** à **17:24**

Mais comment savez-vous cela ?
Cela ne concerne que l'Administrateur et moi à moi que vous vouliez vous y substituer ou tenir des propos désobligeant à son encontre comme certains dans le corps de leurs messages...
En tout cas, je n'ai pas outrepassé les possibilités prévues dans l'espace membre de ce forum et confirmées précédemment par le dit Administrateur en message privé et qui je sache est maître chez lui...

Par **pepelle**, le **01/09/2010** à **18:21**

Heureusement que j'écris du charabia ! relis toi PM, c'est l'hôpital qui se fout de la charité
Quand à ma vulgarité, elle t'es réservée, à toi et à ta consœur. Je sais bien me tenir face à ceux qui le méritent...
La VRAIE vulgarité, c'est ce que vous faites sur les autres forums, avec votre retape à 4 sous

pour votre forum. Vous n'avez pas de fierté, vous démarchez le chaland tels de minables commerciaux. Je viens juste de lire la retape de laureline sur voslitiges qui vient systématiquement suite aux réponses de Cornil pour indiquer l'adresse de votre forum sans donner aucune information juridique ni aucune aide à l'internaute questionneur. Et vous voulez me donner des leçons de savoir vivre ! ben vous n'avez pas honte, je vous le dis

Par **P.M.**, le **01/09/2010 à 18:55**

Chacun ou chacune est libre de répondre et, moi, je ne prétends pas répondre à la place des autres...

En tout cas à part une faute de frappe que j'ai rectifiée, je ne crois pas que ce soit du charabia...

Et si l'on devait croire tout ce que **vous** dites...

Relisez-**vous** aussi pour éviter les répétitions...

D'autre part, je ne fais que ce qui est autorisé mais si a propos de retape, j'imagine très bien que **vous vous** y connaissez...

Par **aliren27**, le **01/09/2010 à 19:01**

PM,

comment suis-je au courant ? Tout simplement parceque j'en avais assez de la façon désobligeante dont vous traiter pepelle et CorniL. Vous comme votre "ombre" employer des mots indigne de ce forum. J'ai écrit à l'administrateur pour le mettre au courant et j'ai eu sa réponse. **Il vous a demandé soit de quitter ce forum, soit de retirer votre signature[s]]/[s].** Ce qui n'est pas le cas. Vous ne respectez meme pas les décisions de l'administrateur de ce forum.

Cordialement

Aline

Par **pepelle**, le **01/09/2010 à 19:12**

"Cela ne concerne que l'Administrateur et moi **à moi** que vous vouliez vous y substituer ou tenir des propos désobligeant à son encontre comme certains dans le corps de leurs messages... "

Non non, c'est pas rectifié

Quand à votre dernier paragraphe, j'espère que vous ne faites pas allusion à un autre type de retape, car là, il serait plus qu'hypocrite de me vouvoyer si c'est pour me traiter de p....Vous êtes tombé bien bas

Par **P.M.**, le **01/09/2010 à 19:12**

Cela ne vous regarde pas puisque j'ai répondu à l'Administrateur et que même si la cabale est organisée, vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas...
J'espère que vous allez faire un signalement aussi sur la manière dont je suis traité...
Vous avez trouvé vos acolytes partisans du bannissement des autres...
Moi, je suis contre toute exclusion, d'aucune sortes, question d'éthique...
Je constate que vous-même ne répondez pas aux nouveaux sujets exposés même quand moi-même je ne le fais plus...
La jalousie à propos de ce forum qui est en signature est un très vilain défaut...

Par **P.M.**, le **01/09/2010 à 19:18**

Je croyais que vous auriez rectifié de vous-même...
Je ne crois pas que ce soit moi qui ait employé le premier le terme de "retape" et cela vous a tellement plu que vous l'avez repris à votre mentor, libre à vous d'interpréter...
J'essaie de me mettre à votre niveau simplement...

Par **aliren27**, le **01/09/2010 à 19:19**

PM,

je n'ai pas demandé votre bannissement, mais tout simplement j'estime que vos propos concernant Cornil et Pepelle sont très déplacés et que vous ne répondez aux internautes que pour faire de la pub à vote site, revenant meme si ce n'est pas utile. Votre arrogance (tout le monde n'a pas votre savoir !!!!!!!) me déplaît. Alors oui, j'ai dit à l'administrateur que si tous ses modérateurs mettaient la signature de leur site sur le sien, que deviendrait-il ? Voila, un peu de modestie dans vos paroles et pas de pub dans votre signature. C'est pour cela que vous avez du recevoir ce message de l'administrateur. [fluo]Respectez le[/fluo] A moins qu'il ai changé d'avis depuis hier !!!!!!!
Cordialement
Aline

Par **P.M.**, le **01/09/2010 à 19:24**

Vous avez raison mais nous sommes en cours de dialogue et personnellement je ne divulgue pas le contenu des messages privés...
Une précision, je ne suis pas modérateur sur ce forum mais quand je réponds aux internautes, c'est évidemment pour leur être utiles...
Je ne pense pas que vos derniers messages soient très utiles...

Par **aliren27**, le **01/09/2010 à 19:35**

Si vous aviez respecté la demande de l'administrateur, je n'aurai rien dit, mais votre attitude

est irrespectueuse et j'espère qu'un jour vous n'aurez pas affaire à un internaute qui vous ressemble et qui vous nargue.

je ne parlais pas de vous en tant que modérateur !!!!!!!!!!! je parlais de ceux du site ou vous vous incrustez.

Je vous laisse pour ce soir en espérant que la nuit vous porte conseil.

Aline

Par **P.M.**, le **01/09/2010** à **19:53**

Personnellement, je n'ai pas de relation avec lui mais peut-être que Dieu seul le sait comme vous vous y référez parfois, en tout cas je n'ai pas besoin de leçon de morale et j'ai toujours respecté jusqu'à présent ce que voulait l'Administrateur y compris pour ma signature...

Que vous soyez pour les exclusions sous quelque forme que ce soit cela vous regarde et j'espère que vous condamnez aussi les propos désobligeants tenus clairement par tout autre à l'encontre de l'Administrateur...

Par **laureline691**, le **01/09/2010** à **21:23**

[citation]Heureusement que j'écris du charabia ! relis toi PM, c'est l'hôpital qui se fout de la charité

Quand à ma vulgarité, elle t'en est réservée, à toi et à ta consœur. Je sais bien me tenir face à ceux qui le méritent...

La VRAIE vulgarité, c'est ce que vous faites sur les autres forums, avec votre retape à 4 sous pour votre forum. Vous n'avez pas de fierté, vous démarchez le chaland tels de minables commerciaux. Je viens juste de lire la retape de laureline sur vos litiges qui vient systématiquement suite aux réponses de Cornil pour indiquer l'adresse de votre forum sans donner aucune information juridique ni aucune aide à l'internaute questionneur. Et vous voulez me donner des leçons de savoir vivre ! ben vous n'avez pas honte, je vous le dis [citation]

Bonjour,

Et bien La Castafiore qui nous joue l'indignation outragée !!! On aura tout vu .

Voui, la retape est bien digne du vocabulaire "pepélien" et je suis ravie de constater que vous n'avez rien d'autre à faire qu'à nous pister ... parceque vous le saviez vous que Kalimera veut dire bonjour en grec ??? moderne soyez rassurée sur ce point donc très accessible pour tous ... enfin non pas tous .

[citation]PM,

je n'ai pas demandé votre bannissement, mais tout simplement j'estime que vos propos concernant Cornil et Pepelle sont très déplacés et que vous ne répondez aux internautes que pour faire de la pub à votre site, revenant même si ce n'est pas utile. Votre arrogance (tout le

monde n'a pas votre savoir !!!!!!!) me déplaît. Alors oui, j'ai dit à l'administrateur que si tous ses modérateurs mettaient la signature de leur site sur le sien, que deviendrait-il ? Voilà, un peu de modestie dans vos paroles et pas de pub dans votre signature. C'est pour cela que vous avez du recevoir ce message de l'administrateur. Respectez le A moins qu'il ai changé d'avis depuis hier !!!!!!

Cordialement
Aline[/citation]

Quant à la Passionaria des oubliés des forums , je vous trouve très injuste envers nous lisez bien ce qui se passe actuellement : alors que plus personne ne répondait sur ce forum , et sur d'autres - dont La Castafiore Acte II scène 3 : je pars, je reviens, je pars ... - maintenant vous vous empressez tous de répondre afin d'occuper le terrain . C'est pas bien ça de répondre juste pour embêter son voisin et non pour aider son prochain .

Bien cordialement,

Par **laureline691**, le **01/09/2010** à **21:31**

Rectificatif :

A relire les derniers messages, vous ne répondez que sur les messages où nous répondons !!!!

Par **aliren27**, le **02/09/2010** à **08:10**

Lauréline,

Heureusement que vous n'etes pas sur tous les forums !!!!!!!!!!!!!!! quant à etre comparée à la PASIONARIA (un seul S, s'il vous plait) j'en suis très flattée. En effet, quand la guerre civile a éclaté en Espagne, elle fut la femme qui s'est dressée pour défendre la République avec sa très célèbre phrase "Ils ne passeront pas". Merci beaucoup Laureline a moins que cela ne soit pas volontaire !!!!

vous un "souffleur"? pepelle est trop sympa. Un souffleur doit s'en tenir UNIQUEMENT au texte, et ne pas se laisser déborder par ses "émotions". la GUEPE me semble mieux adaptée !!!!! bzzzzzz, bzzzzz, je pique, je ne sais pas pourquoi, mais j'y vais le coeur au ventre.

Bonne journée.

Par **laureline691**, le **02/09/2010** à **09:01**

Bonjour,

Concernant La pasionaria , un seul s ... c'est une manie la traque aux fautes lol - je préfère la définition du nom : "*militante politique excessivement active*" donc pas forcemment efficace .

Concernant "le souffleur" , pepelle a le souffle court et peu inspiré ... devrait peut être arrêter la cigarette .

Bien cordialement,

Par **pepelle**, le **02/09/2010** à **15:58**

Qu'en sais tu si je fume ?

Cela te va bien de parler d'efficacité, au niveau de l'aide aux internautes, c'est vrai que tu es vachement efficace

Par **laureline691**, le **03/09/2010** à **08:56**

[citation]Qu'en sais tu si je fume ? [/citation]

De faire cette réponse .

Cordialement,

Par **pepelle**, le **03/09/2010** à **11:43**

Merci de te soucier de ma santé et de mes poumons mais il vaudrait mieux s'occuper de ton fiancé, cela sera plus efficace

Par **laureline691**, le **03/09/2010** à **12:58**

Devez confondre ou vous projetez ; je n'ai pas de fiancé mais un mari .

" si la connerie n'est pas remboursée par les assurances sociales, vous finirez sur la paille."
Michel Audiard -

Très cordialement,

Par **pepelle**, le **03/09/2010** à **16:02**

J'espérais seulement qu'il n'avait pas franchi le pas ! lol

Lorsque je veux traiter quelqu'un de c... je ne me sers pas d'Audiard, je lui dis franchement. Mais c'est vrai que c'est loin d'être une de vos qualités la franchise, vous seriez plutôt dans l'hypocrisie caractérisée